

Tempus fugit...

Lorsque je me suis placé devant ma feuille blanche pour rédiger cet éditorial, je me suis dit que le temps passait vite. En effet, une fois un numéro de votre revue terminé, le comité de rédaction se remet d'emblée au travail, sous la houlette de Nicole Pirotte, pour vous préparer le suivant.

Le temps passe vite car comme vous le savez, depuis plusieurs semaines maintenant, la nouvelle convention INAMI d'auto-gestion du diabète est entrée en vigueur, mais nous avons aussi eu la chance d'être l'un des premiers pays européens à proposer le remboursement, sous certaines conditions, du dispositif de mesure du glucose peu invasive évitant de devoir se piquer au bout du doigt. A ce titre, vous pourrez découvrir dans ce numéro non seulement un témoignage d'une personne utilisant cette technique, mais également une interview du Docteur Luc Derdelinckx évoquant les progrès remarquables réalisés en quelques décennies à peine en matière d'autosurveillance. Nous inaugurons également la nouvelle rubrique « Vous êtes formidables » avec l'interview d'un jeune styliste. A ce sujet, même si vous êtes tous bien entendu tous, nous sommes demandeurs de témoignages de personnes diabétiques exerçant un métier peu fréquent ou qui les passionne.

Ce numéro nous apportera aussi, comme en témoigne sa

couverture, un peu de « paillettes ». En effet, nous consacrons un article au thème « diabète et cinéma » qui est très intéressant à plus d'un égard. Vous y verrez notamment que le cinéma véhicule encore trop souvent bon nombre d'idées fausses au sujet du diabète. Vous retrouverez aussi dans ce numéro vos rubriques habituelles, à savoir les excellentes rubriques de notre Conseil diététique et la chronique de notre ami Jean Debefve. Bref, vous le constaterez, nous ne ménagesons pas nos efforts pour vous proposer une revue

originale, mais qui colle aussi à l'actualité... dans la mesure bien entendu des impératifs techniques d'impression. Enfin, rappelons que ce mois de novembre est celui de la Journée mondiale du Diabète. Notre travail est quotidien, mais cette journée permet, notamment grâce aux médias, de mettre en lumière ce qu'est le diabète, mais aussi ceux qui œuvrent pour l'amélioration de la condition des personnes diabétiques et ne ménagent pas leurs efforts afin de sensibiliser encore et toujours les autorités. Et comme le temps passe vite, lorsque vous lirez cet éditorial, je m'attèlerai déjà à songer au suivant qui sera le premier de l'An nouveau.

Bonne lecture ! ■

